



10 septembre 2018

[Seul le prononcé fait foi]

Les 10 ans de la Maison des cantons

Brunch du fédéralisme pour les médias, lundi 10 septembre, 10 h – 11 h 30

« Réseau suisse de sécurité »

Note d'allocution du conseiller d'État Norman Gobbi, président de la CG MPS

Mesdames, Messieurs,

Le fédéralisme est un élément essentiel en politique de sécurité, car les cantons et les communes sont souverains pour gérer certains dispositifs vitaux, tels que la police, la protection civile et le service du feu.

Les dispositifs de politique sécuritaire de notre pays ressortissant d'une multitude d'attributions et de compétences, ils nécessitent une consultation et une coordination permanentes entre les différents échelons institutionnels, les cellules spécialisées et les tiers.

La Maison des cantons était prédestinée pour servir de plaque tournante et de plateforme indispensables à la concertation. Y ont leur siège la CCDJP – la Conférence des directeurs cantonaux de justice et police – et la CG MPS – la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers. Auxquels s'ajoute le secrétariat général de la CCPCS, la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse.

Toutes ces organisations pratiquent la concertation avec les instances compétentes de la Confédération et des cantons et avec des tiers, à la faveur de processus intenses mais indispensables pour parvenir à des décisions largement validées.

Le Réseau suisse de sécurité (RNS) regroupe tous les dispositifs relevant de la politique de sécurité de la Confédération, des cantons et des communes. Le RNS a été mis en place en 2010 pour approfondir ces questions. Il est dirigé par un délégué du Conseil fédéral. Constitué de deux organes, la plateforme politique et la plateforme opérative, le réseau gère la consultation et la coordination de dossiers constituant des enjeux de politique de sécurité qui concernent à la fois la Confédération et les cantons.

L'accent est mis sur la sécurité intérieure, où le besoin de coordination est plus important que pour la sécurité extérieure, laquelle relève de la compétence de la Confédération. Les organes du RNS entrent surtout en jeu avant et après une crise, avant tout sur le plan stratégique. Confédération et cantons y sont représentés de manière paritaire.

La plate-forme politique du RNS réunit les chefs du DFJP et du DDPS et les présidents CCDJP et CG MPS. La plate-forme politique étudie des propositions et prépare les décisions. Elle n'a pas de compétence de décision à proprement parler, mais elle peut émettre des recommandations à l'attention des organes de décision de la Confédération et des cantons.



La Confédération et les cantons ont chacun six représentants. Ils constituent la plate-forme opérative du RNS et composent leur agenda selon les directives de la plate-forme politique. La plate-forme opérative débat et coordonne les sujets de façon à obtenir un consensus entre la Confédération et les cantons. Elle facilite la prise de décision de la plate-forme politique (préparation des propositions et des dossiers). Figurent parmi ses membres les directrices et directeurs de fedpol, du SRC, de l'OFPP et le chef de l'état-major de l'armée ou encore les secrétaires généraux CCDJP et CG MPP, et d'autres représentants cantonaux.

La plate-forme politique se réunit quatre fois par an, la plate-forme opérative environ huit fois. Les réunions ont souvent pour cadre la Maison des cantons.

Voici un aperçu des actions engagées par le RNS :

Dans la foulée de la publication du rapport sur la politique de sécurité 2016, un groupe de travail s'est employé à élargir la notion de défense.

Un plan d'action national a été lancé pour détecter la radicalisation et l'extrémisme violent sous toutes leurs formes et pour lutter contre ces dérives.

La Confédération et les cantons ont arrêté les grandes lignes du projet de réseau de données sécurisé (RDS).

Confédération et cantons ont redéfini le périmètre des activités de la police militaire dans le cadre de la sécurité intérieure.

Les cantons ont été associés à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques (SNPC) qui se décline en quatre projets : analyse du risque, check-lists pour la gestion des incidents, dispositif de crise comprenant un exercice-test et un catalogue des phénomènes observés dans le domaine de la cybercriminalité.

Les exercices de grande envergure effectués dans le cadre du réseau revêtent une importance particulière, parce qu'il s'agit d'optimiser son fonctionnement de même que la gestion de crise en Suisse en testant régulièrement tous les instruments à disposition. Les scénarios sont réactifs en ceci qu'ils tiennent compte de l'actualité et de la complexité des situations de menace potentielles. Le premier exercice, qui a eu lieu en 2014, portait sur les pandémies et les situations de pénurie d'électricité. Le prochain, en 2019, simulera une attaque terroriste. Il sera l'occasion de tester et de mettre en lumière les éventuels points faibles de la collaboration entre les organes de conduite de la Confédération et les cantons. Y seront associés des partenaires civils et militaires.